

Étude d'impact environnemental et social des projets d'exploitation minière en milieu rural au Togo

Djao SENIOU

Agronome / Gestionnaire environnement

Association des Spécialistes en Évaluation Environnementale du Togo (ASEET)

Togo

Formations de base :

- Sept. 2003 à mai 2005 : Gestionnaire de l'Environnement formé à l'Université Senghor d'Alexandrie en Égypte.
- Avr. 2001 à nov. 2002 : Formation en Gestion des Projets et autopromotion rurale à l'Institut Africain de Développement Économique et Social (INADES-Formation, Sokodé-Togo).
- Oct. 1986 à nov. 1993 : Ingénieur Agronome formé à l'École Supérieure d'Agronomie de l'Université de Lomé au Togo

Expériences professionnelles :

Expérience en évaluation environnementale (5 ans) : mars 2008 à ce jour :

- 11 études d'impact environnemental et social de projets dans le domaine de l'exploitation minière pour les sociétés Global Merchant SA à Gbafo (grenat), GRANUTOGO SA à Agbélouvé (migmatite), SNTC à Badja (gneiss), SATEM à Kpévé (gneiss), CANAN TRACTOR à Sotoubouva (gneiss), TGC à Bègbè (gneiss), ÉTOILE DU GOLFE À Agbélouvé (gneiss), COLAS à Gbleinvé (gneiss) et SOGFOR INTERNATIONAL S.A à Diguina (or) et Lomfoloko (diamant).
- 3 études d'impact environnemental et social de projets dans le secteur agricole pour les sociétés MAJESTAR SARL (transformation de noix de cajou), Fruit'Art S.A (fabrication de confitures à base de fruits tropicaux à Lomé) et GREENTAL (production et exportation de plantes ornementales à Agou et à Badja)
- 3 études d'impact environnemental et social dans le secteur des télécommunications pour les sociétés TOGOCELLULAIRE (Extension du réseau GSM à 2 200 000 abonnés) et HUAWEI TECHNOLOGIES SA (Connexion des institutions clés de la ville de Lomé par fibre optique, Informatisation des hôpitaux du Togo)
- 2 audits environnementaux dans le secteur de l'agroalimentaire (eau de boisson et jus de fruits, confiserie et biscuiterie) pour les sociétés BLESS, UNIFOOD à Lomé

Résumé

Mise en contexte

Le Togo est un pays essentiellement agricole. Le secteur agricole contribue à près de 40 % au produit intérieur brut national. La plupart des sites des projets d'exploitation des mines sont situés en milieu rural où l'agriculture est la principale activité de plus de 80 % des ruraux. Bon nombre de ces projets sont installés sans évaluation environnementale préalable. Depuis l'adoption de la loi-cadre sur l'environnement en 2008, les études d'impact environnemental et social (EIES) desdits reposent surtout sur l'évaluation des biens des personnes affectées en vue de proposer un plan de leur réinstallation sur de nouveaux sites. Ces biens, dispersés dans trois rayons excentriques, se composent de l'habitat (personnes, cases, cuisines, greniers, abris des animaux domestiques, point d'eau, fosses à fumier, des éléments culturels et croyances (fétiches, amulettes, statuettes, éléments rituels, etc.)), du jardin potager (arbres fruitiers et ombragés, légumes, dépotoir, toilettes, cimetière) et le terroir (champs (cultures et arbres à valeur économique), jachère (lieu de cueillette et de chasse), rivière, habitats des génies et diables, habitats voisins (propriétaires terriens, groupe d'entraide) et infrastructures socio-économiques (école, marché, dispensaire, piste d'accès, etc.).

Objectifs

- Identifier et évaluer les impacts positifs en terme de contribution au développement local;
- Identifier et évaluer les impacts négatifs potentiels et les risques des activités d'exploitation sur les composantes des milieux biophysiques et humains;
- Proposer un plan de gestion des impacts potentiels et des risques.

Démarche méthodologique et outils utilisés :

Tous ces biens sont évalués par une équipe pluridisciplinaire (environnementaliste, agroéconomiste, socioanthropologue). Cette équipe d'experts se base sur les informations obtenues à partir de la revue documentaire, des entretiens et les observations in situ et donne une valeur monétaire à chaque bien et arrive à déterminer un coût d'accompagnement ou de réinstallation qui tient compte de l'amélioration des conditions de vie des personnes affectées par le projet.

Les outils utilisés sont souvent les textes législatifs et réglementaires, les réunions d'information, de sensibilisation et de participation des populations locales, les guides d'entretien et d'inventaire, les matrices et grilles d'analyse et d'évaluation des impacts et des risques.

Synthèse des résultats et enseignements tirés de l'étude :

Le plus souvent les personnes affectées par le projet (PAP) sont des allochtones arrivés dans le milieu à la recherche de bonnes terres agricoles et qui ont été installés à long terme par les propriétaires comme métayers.

Les impacts socio-économiques positifs directs améliorent plus les conditions de vie des allochtones que les propriétaires terriens. Ces derniers prennent conscience de la valeur des biens environnementaux. Cette situation est source de risques de troubles des relations traditionnelles entre les propriétaires terriens et les allochtones (dispute sur le coût de réinstallation, privation de terres agricoles, augmentation et variabilité démesurées des prix de location ou d'achat de terres agricoles et de terrains ruraux, exclusion et marginalisation des couches sociales défavorisées, diminution de la production agricole, troubles des relations sociales, conflits fonciers). Elle est aggravée par les insuffisances du cadre juridique en matière de propriété foncière et d'accompagnement de personnes affectées par les projets au Togo. Ces risques induits ne sont souvent pas pris en compte par l'étude d'impact environnemental et social.

Comment l'évaluation environnementale des projets d'exploitation minière en milieu rural peut-elle contribuer à prévenir les risques de troubles des relations socio-économiques? Telle est la problématique abordée par la présente communication.